

**Allocution de bienvenue – 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Fondation Ethos**  
**Berne, 2 février 2017**

Madame la Conseillère Fédérale,

Madame la Conseillère aux Etats, Monsieur l'ancien Conseiller aux Etats,

Chers représentants des institutions membres de la Fondation Ethos,

Chers représentants des médias,

Chers collègues des Conseils d'Ethos, d'Ethos Services et d'Ethos Académie,

Chers collaboratrices et collaborateurs des bureaux d'Ethos de Genève et de Zürich,

Chers partenaires suisses et étrangers, Chers amis et sympathisants d'Ethos,

C'est un très grand honneur et un immense plaisir pour moi de pouvoir vous accueillir aujourd'hui à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Fondation Ethos. C'est en effet presque jour pour jour, il y a 20 ans, que l'acte de création de la Fondation Ethos a été signé chez un notaire à Genève par deux caisses de pension, la Caisse de pension du canton de Genève et la Caisse paritaire des entreprises de la construction de Genève. Les représentants des institutions fondatrices, dont j'avais la chance de faire partie, ne se rendaient pas compte à quel point l'idée d'une fondation dédiée à l'investissement socialement responsable, créée **par et pour des caisses de pension**, allait marquer de son empreinte l'évolution du capitalisme fiduciaire en Suisse.

Pourtant cette initiative genevoise n'était de loin pas gagnée d'avance. Malgré le partenariat que nous avons tissé avec les banques privées Lombard Odier et Sarasin, ainsi qu'avec Centre Info, notre consultant en durabilité, les milieux économiques, notamment zurichois, nous ont longtemps qualifiés de « Rote Genfer ». Heureusement, nous avons la confiance d'un noyau dur d'institutions de prévoyance qui ont progressivement compris la valeur ajoutée d'une prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la gestion de leurs portefeuilles d'actions. Déjà deux ans après le lancement d'Ethos, nous avons pu accueillir notre 50<sup>ème</sup> membre, pour atteindre finalement aujourd'hui 218 membres, regroupant plus d'un million d'assurés et gérant plus de 200 milliards de francs, soit environ le quart du deuxième pilier suisse.

En préparant cette journée qui se veut à la fois festive et tournée vers l'avenir, nous avons décidé de nous concentrer sur le slogan de notre premier rapport annuel en 1997 « **En tant qu'investisseurs, nous construisons le monde de demain** ». En effet, 20 ans ont passé, mais nous en sommes plus convaincus que jamais : Mobiliser l'épargne retraite autour d'investissements socialement responsables permet non seulement de dégager une rentabilité de premier ordre, mais également de faire évoluer les entreprises vers une meilleure gouvernance et une plus grande responsabilité environnementale et sociale. Dans cet esprit, nous pouvons effectivement contribuer à construire le monde de demain.

Comme vous le savez certainement, pour Ethos, l'investissement socialement responsable ne se résume pas à sélectionner les meilleures sociétés du point de vue de leur durabilité, mais également à exercer les droits d'actionnaire, que ce soit par le vote, le dialogue avec le management ou le dépôt de résolutions d'actionnaire. A l'occasion de notre 20<sup>ème</sup> anniversaire, nous avons concrétisé cette approche dans une brochure de 30 pages intitulée « **Les huit principes d'Ethos pour l'investissement socialement responsable** », document que nous vous remettrons en fin de journée.

Ces huit principes forment le fil rouge de l'approche adoptée par Ethos. Si vous n'avez pas le temps de lire la totalité de la brochure, je vous encourage vivement à jeter un coup d'œil au minimum au dernier principe : le huitième. Il s'agit du principe qui prévoit d'intensifier les mesures d'actionnariat actif si nécessaire. Cela est déterminant lorsqu'une entreprise reste sourde aux préoccupations de bonne gouvernance et de responsabilité environnementale et sociale, malgré plusieurs tentatives de dialogue. Dans une telle situation, **l'investisseur socialement responsable doit dépasser son statut d'observateur pour devenir acteur**. C'est seulement de cette manière que nous parviendrons à construire le monde de demain sur des bases durables.

Au cours de ses 20 ans d'existence, Ethos a été conduit régulièrement à intensifier les mesures prises. Je pense notamment aux différentes résolutions d'actionnaires qui ont été présentées aux assemblées générales de sociétés suisses avec l'aide de différentes caisses de pension :

- Mettre fin au cumul des fonctions de président et CEO chez Credit Suisse, Zurich Assurance, Nestlé et Novartis.
- Introduire le vote consultatif du rapport de rémunération dans les 10 plus grandes sociétés suisses, ceci plusieurs années avant l'entrée en vigueur de l'initiative Minder.
- Exiger un contrôle spécial de la débâcle des subprimes chez UBS.

Ces résolutions ont chaque fois conduit à la mobilisation d'une part importante de l'actionnariat suisse et étranger, ce qui a poussé les sociétés concernées à reconsidérer leurs pratiques en matière de gouvernance.

En matière climatique, Ethos a intensifié son action en prenant pendant 6 ans la responsabilité du Carbon Disclosure Project en Suisse. Par ce biais, des dizaines de sociétés cotées en Suisse ont été poussées et accompagnées pour fixer et communiquer des objectifs de réduction en matière d'émission de CO<sub>2</sub>.

En tant qu'investisseur socialement responsable, il est important de relever que nous sommes également souvent **aux côtés du conseil d'administration pour le soutenir** dans sa défense des intérêts à long terme des parties prenantes de l'entreprise. Ethos a ainsi régulièrement été très actif pour défendre les sociétés contre les tentatives de déstabilisation par exemple de certains hedge funds.

Dans ce catalogue de mesures d'actionnariat actif, Ethos a fait encore un pas supplémentaire il y a une année : Agir comme « intervenant accessoire », c'est-à-dire comme partie prenante, au procès qui oppose le conseil d'administration de Sika à la famille Burkard. Nous avons décidé de soutenir activement le conseil d'administration dans son effort de maintenir l'indépendance de Sika. Ce pas supplémentaire a été fait, car la décision du Tribunal aura un impact non seulement sur Sika, mais sur de nombreuses autres sociétés suisses qui risquent de se retrouver dans des situations similaires au cours des prochaines années.

Mesdames et Messieurs, cette détermination d'Ethos à intensifier l'exercice des droits d'actionnaire n'a pu se concrétiser que grâce au soutien permanent de vos institutions. Que ce soit à travers la souscription à nos fonds de placement, l'exercice des droits de vote, la participation aux programmes de dialogue avec les sociétés ou le dépôt de résolutions d'actionnaire, votre contribution a été déterminante. Elle a permis à Ethos d'être à la fois différent et unique dans le paysage suisse de l'investissement socialement responsable.

En souscrivant à nos produits, vous nous donnez les moyens de continuer à pouvoir agir de manière indépendante. Ce point est crucial pour la crédibilité et l'avenir d'Ethos. Nous voulons continuer à être uniquement financés par vous, les investisseurs. Nous nous interdisons d'accepter des mandats de conseil de la part des entreprises analysées, car ceux-ci seraient source de conflits d'intérêt majeurs. Soyez ici vivement remerciés pour votre soutien à Ethos, ceci au nom des Conseils, de la Direction et des collaborateurs d'Ethos.

Si je regarde maintenant vers l'avenir, je peux vous assurer qu'Ethos a plus que jamais un rôle important à jouer. A l'occasion de notre 20<sup>ème</sup> anniversaire, nous présentons deux innovations particulièrement stimulantes pour la place financière suisse :

- Premièrement, en collaboration avec la Bourse suisse nous avons lancé lundi dernier le premier indice suisse en actions dédié à la gouvernance d'entreprise, l'**Ethos Swiss Corporate Governance Index**. A une époque où de plus en plus d'institutions de prévoyance choisissent la gestion indicielle plutôt qu'active, nous offrons avec cet indice une alternative très intéressante : elle permet de tenir compte des risques spécifiques d'une mauvaise gouvernance tout en maintenant les frais de gestion à un niveau réduit.
- Deuxièmement, d'ici quelques semaines, en collaboration avec nos partenaires bancaires Pictet et Vontobel, nous allons ouvrir l'ensemble des fonds de placement d'Ethos aux investisseurs privés, ceci aux mêmes conditions que pour les investisseurs institutionnels. En effet, construire le monde de demain n'est pas seulement une tâche pour les fonds de pension, mais l'affaire de tous !

Permettez-moi encore quelques considérations sur les conditions-cadre en matière de responsabilité environnementale et sociale des entreprises, ainsi que de gouvernance d'entreprise.

L'idéal est bien entendu une situation où l'autorégulation est suffisante pour guider les entreprises dans la bonne direction. Malheureusement, nous devons régulièrement constater que malgré d'importants efforts de dialogue, la situation reste bloquée dans nombre de sociétés. Par exemple, en matière de communication environnementale et sociale, la moitié des sociétés cotées en Suisse ne publient toujours pas de rapport de durabilité. Par ailleurs, en analysant les sociétés, nous sommes régulièrement confrontés à des controverses significatives en matière de durabilité.

Dans un tel contexte, il nous a paru important de soutenir l'initiative populaire « Pour des multinationales responsables » qui a été récemment déposée à la Chancellerie fédérale. Cette initiative prévoit que les sociétés sont tenues de faire preuve de diligence raisonnable en matière de respect des droits de l'homme internationalement reconnus et des normes environnementales internationales. Ethos est également très attentif à la révision du Droit de la société anonyme qui débute actuellement au Parlement et qui pose de nombreux jalons en matière de gouvernance d'entreprise.

C'est dans cet esprit que nous avons invité ce matin Madame la Conseillère Fédérale Simonetta Sommaruga, responsable du Département fédéral de justice et police, pour nous apporter son message sur ces thématiques qui, non seulement nous intéressent, mais nous concernent aussi tout particulièrement. Chère Madame, nous vous remercions sincèrement d'avoir accepté notre invitation, malgré votre agenda que nous savons très chargé.

Plus tard dans la matinée, nous aurons l'occasion d'aborder plus particulièrement le thème de l'autorégulation, puis cet après-midi ce sera au tour du Président du conseil d'administration de Novartis, M. Jörg Reinhardt, de nous donner son point de vue, avant de clore la journée en confiant la parole à la génération future.

Notre guide à travers le programme de la journée sera Madame Esther Girsberger, notre modératrice bilingue. Madame Girsberger est docteur en droit. Elle a fait la majeure partie de sa carrière dans le monde de la presse écrite, notamment à la NZZ, à la Sonntagszeitung et comme rédactrice en chef du Tages Anzeiger. Depuis quelques années, elle est maintenant consultante indépendante.

Mais avant de passer la parole à Madame Girsberger, je voudrais encore tous vous remercier chaleureusement, non seulement d'être venus à Berne aujourd'hui pour marquer le 20<sup>ème</sup> anniversaire d'Ethos, mais surtout pour votre engagement dans la durée en faveur de l'investissement socialement responsable, c'est-à-dire en faveur du monde de demain.

Je vous souhaite une passionnante journée et vous remercie de votre attention !